

L'intersyndicale du Trésor Public de la Réunion

CFDT - CGTR - SUD

à

Monsieur le Directeur Général de la Comptabilité Publique,

Au 1^{er} janvier 2007, le Trésorier Payeur Général de la Réunion a décidé unilatéralement de supprimer la majoration pour vie chère aux auxiliaires de bureau.

Entre décembre 2006 et janvier 2007, leur salaire est passé de 1396 euros à 1038 euros, soit une perte de 358 euros.

Pour l'intersyndicale cette décision est inacceptable et ne repose sur aucune base juridique.

Aucune modification réglementaire n'est venue modifier la circulaire du 20 juin 1950 accordant la majoration aux auxiliaires.

Aucune argumentation valable, sinon une lecture parisienne à mille lieues de la réalité sociale réunionnaise.

Cette nouvelle interprétation des textes constitue une menace immédiate pour les agents non-titulaires de l'ensemble de la Fonction publique, et à moyen terme pour les retraités et les titulaires.

L'intersyndicale a proposé une pétition à la signature des agents du Trésor pour exiger le rétablissement de la majoration pour vie chère aux auxiliaires recrutés au Trésor à compter du 1^{er} janvier 2007.

Cette pétition recueilli 303 signatures, représentant 88,36% des agents de catégorie B et C, et 61% des inspecteurs.

Il s'agit d'un véritable désaveu de la décision du TPG par ses agents.

Après la journée de grève du 8 février 2007 (48% de grévistes au Trésor à la Réunion) et l'immense succès rencontré par la pétition, les conditions sont réunies pour une très forte mobilisation dans les services du Trésor de la Réunion, si aucune solution n'est apportée dans les plus brefs délais.

En l'absence de tout dialogue social de la part du TPG et de son adjoint, l'intersyndicale vous adresse ce jour par courrier la pétition avec l'ensemble des signatures, et vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions pour trouver une issue à cette crise.

L'intersyndicale a également sollicité une audience auprès du Préfet de la Réunion, et a alerté les syndicats nationaux.

Veillez agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrick AUJOULAT, CFDT

Pierrick OLLIVIER, CGTR

Philippe GEBHART, SUD